

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 09.06.2016

Infos :

A la demande du parti « Les Républicains », la commune de Kogenheim mettra à disposition la salle au 1^{er} étage de la mairie pour l'organisation des élections primaires en vue des élections présidentielles en 2017.

Une convention de fleurissement sera passée entre la commune de Kogenheim et M. Schaeffe pour l'entretien des espaces verts devant sa propriété.

Finances :

Le conseil municipal adopte le Compte de Gestion et le Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2015 dont le résultat est excédentaire de 734,84 €.

Le CCAS de Kogenheim ayant été dissous au 1^{er} janvier 2016 cet excédent doit être reporté dans le budget 2016. Donc, le conseil municipal décide d'augmenter de 734,84 € le compte 002 en recettes et le compte 60631 en dépenses – Section de fonctionnement.

Bâtiments communaux :

L'entreprise GERKO de SERMERSHEIM a été retenue pour la création d'un local archives au sous-sol du bâtiment A de l'école René Cassin.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer ce devis.

Intercommunalité :

Le conseil municipal :

- décide de confier la maîtrise d'ouvrage des travaux de restructuration et d'extension du groupe scolaire René Cassin à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs qui procédera conjointement à la construction d'un bâtiment périscolaire.
- décide d'attribuer un fonds de concours de 53 721,26 € à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs, après avoir pris connaissance du bilan des dépenses de voirie réalisées entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 décembre 2015 par la COCOBEN à Kogenheim, alors compétente en matière de voirie.
- donne son accord au projet de périmètre de fusion tel qu'il découle de l'arrêté préfectoral en date du 5 avril 2016 fixant le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion entre les communautés de communes de Benfeld et Environs, du Rhin et du Pays d'Erstein.

Personnel communal :

Le conseil municipal :

- décide de procéder au recrutement d'un adjoint technique 2^{ème} classe dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi » à partir du 1^{er} août 2016.
- autorise Mme le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux.
- désigne Mme Marie-Paule BIEHLER comme coordonnateur communal pour le recensement général de la population de Kogenheim qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Associations :

Le conseil municipal décide :

- de verser à l'association Tennis de Table KOGENHEIM une subvention de 665 € pour l'achat de 2 tables de jeu.
- de verser à « l'Association L'HETRE » une subvention de 10 €.

Voirie :

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à la demande du Conseil Départemental pour reprendre dans le domaine public communal les 7 parcelles constituant la rue du Château d'Eau et la rue de Strasbourg pour une surface totale de 285,08 ares.